



Elaborer des normes au nom de la conservation de la biodiversité : la mise en oeuvre de la directive Habitats

Pierre Alphanféry, Agnès Fortier

► To cite this version:

Pierre Alphanféry, Agnès Fortier. Elaborer des normes au nom de la conservation de la biodiversité : la mise en oeuvre de la directive Habitats. Journée du département SAE2 : Eau et biodiversité, Sep 2008, Paris, France. 10 p. hal-01198066

HAL Id: hal-01198066

<https://hal.science/hal-01198066>

Submitted on 6 Jun 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Journée du département SAE2 – 18 septembre 2008
Eau et Biodiversité

Elaborer des normes au nom de la conservation de la biodiversité : La mise en œuvre de la directive Habitats

Pierre Alphandéry, Agnès Fortier
INRA, UR 1217, Mona, Ivry-sur-Seine



ALIMENTATION
AGRICULTURE
ENVIRONNEMENT



Contexte et objectifs de la directive Habitats

- Rio 1992, la biodiversité comme norme d'action
- La directive Habitats : constitution d'un réseau de sites riches en biodiversité en Europe = Natura 2000
- Dispositif de mise en œuvre programmé en deux temps :
 - 1) Choix des sites
 - 2) Elaboration concertée des mesures de gestion (documents d'objectifs)
- Impact spatial et politique de la directive Habitats (DH) en France :
8 % territoire français – 1/3 communes concernées

Problématique et objet de recherche

Objet de la recherche : Processus d'élaboration concerté des normes de gestion dans le cadre de la mise en œuvre de la DH, en France (2000-2005) - (Grenat)

➡ Comment les groupes sociaux s'approprient-ils la biodiversité ?

Problématique : Politiques procédurales territorialisées : co-construction de l'action publique par une pluralité d'acteurs à l'échelon local

Les mesures de gestion élaborées par la concertation et la négociation dans espaces débats qualifiés de « scènes locales » (comité pilotage, groupes de travail, etc.)

Scènes locales ont un double objectif :

- cognitif : élaborer et confronter des connaissances en vue d'établir des mesures concrètes de gestion liées à un territoire
- politique : mettre au point des accords impliquant diversité acteurs

Hypothèses et questions de recherche

Hypothèses

- 1) Elaboration docob = Compromis local entre exigences européennes, savoirs scientifiques, pratiques et connaissances non scientifiques
- 2) SL : lieux apprentissage susceptibles transformer rapports entre les participants et de produire de nouveaux types de savoirs
- 3) Les scènes locales : entre prescription et délibération

Questions de recherche :

- Conditions à réunir pour permettre l'élaboration normes communes autour de la biodiversité ?
- Statut des SL et légitimité à construire des normes de gestion ?
- Vers un nouveau mode d'administration de la nature ?

Comment appréhender les scènes locales ?

Cadre d'analyse : sociologie pragmatiste...

la sociologie pragmatiste accorde une importance centrale à l'action, à l'intentionnalité et aux discours de justification des acteurs. C'est une sociologie du proche, des espaces circonscrits qui s'attache aux procédures, aux formes de coopération et d'accords.

...combinée à la prise en compte de diverses formes de déterminations sociales (institutions, contexte, histoire)

Techniques d'investigation :

- approche qualitative (observation participante, entretiens, etc.) à l'échelon local et régional tout en prenant en compte les échelles nationale, européenne, internationale
- approche quantitative (enquête postale sur les 470 premiers docob)

Résultats 1 : L'analyse d'une politique de la nature comme processus

- ▶ Caractère non linéaire, souvent désordonné de la mise en œuvre de la DH
 - superposition des phases + débordement du calendrier
 - modifications importantes du dispositif
 - fort investissement institutionnel et procédural
- ▶ Désordre « créatif » lié aux ajustements successifs rendus indispensables du fait des conflits et des difficultés d'application de la DH.

L'élaboration du docob = dispositif articulant rationalité scientifique et rationalité sociale, prescription et délibération, local et global.

Résultats 2 : les scènes locales

Espaces de débats organisés en référence à un territoire ou se construisent des normes de gestion se caractérisent par :

- Grande hétérogénéité des SL (acteurs, modes de fonctionnement, rôle joué par l'Etat)
- Confrontation des savoirs gestionnaires, scientifiques et de terrain
- Nécessité de l'adoption d'un cadre commun de discussion sur les enjeux écologiques du territoire étant donné caractère abstrait notion de biodiversité. Et mise en rapport de ces enjeux avec les usages de l'espace.
- Importance du travail de médiation (opérateur, chargé de mission)
- Résultats variables allant d'une dynamique co-apprentissage au simulacre de la concertation.

Résultats 3 : scènes locales, normes, légitimité

En quoi les normes produites au sein SL sont-elles légitimes ?

La légitimité des normes dépend de nombreux éléments :

- conflits,
- consensus ou opposition sur les formes de représentation des acteurs,
- dynamique de connaissance et de reconnaissance des uns par les autres,
- compétences reconnues aux institutions engagées dans le processus,
- force des réseaux,
- stabilité des accords,
- validation des normes par les services de l'Etat.

Néanmoins, ces SL ne sont pas autonomes, mais déterminées par des dynamiques nationales et supra-nationales.

Résultats 4 :

Une nouvelle administration de la nature ?

Changements induits par la mise en œuvre de la DH, en France :

- ▯ sur le plan cognitif : approfondissement connaissances (inventaires, expertise), reconnaissance des savoirs de terrain, processus d'apprentissage plus ou moins affirmés.
- ▯ élargissement de la palette des institutions impliquées. N2000 aura permis de faire dialoguer des acteurs éloignés voire hostiles, sans que l'on puisse préjuger de la durabilité de ces relations.
- ▯ N2000 a ouvert la voie à d'autres politiques de conservation de la biodiversité mais concerne peu les espaces de la nature « ordinaire ».
- ▯ La fragilité des résultats réside aussi dans le manque de moyens financiers alloués à la procédure.

Résultats 5 : Quelles spécificités des politiques de conservation de la biodiversité ?

- ▣ Politiques fondées sur une conception biodiversité érigée en bien commun
- ▣ Mettent en jeu des phénomènes complexes et interdépendants (écologiques, économiques, sociaux et culturels) → caractère transversal
- ▣ Mobilisent des acteurs nombreux et hétérogènes souvent en désaccords (conflits de légitimité)
- ▣ Font appel le plus souvent à des dispositifs participatifs à l'échelle des territoires
- ▣ Science occupe une place essentielle mais lacunes obligent à recourir à d'autres formes de savoirs (expertise, pratique, ordinaire...).
- ▣ Nécessitent d'articuler différentes échelles : local, régional, national, international
- ▣ Enfin, leur mise en œuvre est souvent non linéaire et chaotique.